

CESCE

« Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté réunit sous la présidence du chef d'établissement, les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement et des représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves, désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives, ainsi que les représentants de la commune et de la collectivité de rattachement au sein de ce conseil. En fonction des sujets traités, il peut associer à ses travaux toute personne dont il estime l'avis utile » (JO du 11/09/05)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<i>ENSEIGNANTS</i>	
1-G. BAFFERON	
2- G. BOUTEILLÉ	
3-	
<i>ATOSS</i>	
1-S. GUIMIER	S.DHIFALLAH
2- C. MAGINELLE	
<i>PARENTS D ELEVES</i>	
1- Mme MOGHRANI	Mme MIYOU
2-Mme OUTAJOUR	
<i>ELEVES</i>	
1-SCALBERT Sandra	ABDOU Moina
2- CALDEIRA Manon	